

### Objectif général

Le métrage de la surface habitable d'une habitation, en vente ou en location, est obligatoire depuis 2007, cette recherche permet de lever le vice caché pour le vendeur et de garantir à l'acheteur la surface du logement.



### Programme détaillé :

- e* Origine et contenu de la loi Carrez
- e* Origine et contenu de la loi Boutin
- e* Réglementation des différents calculs de surface
- e* Différences entre toutes les surfaces
- e* Les bâtiments concernés
- e* Constat de superficie
- e* Moyens techniques pour réaliser les mesures
- e* La méthode de triangulation

### Public visé

- **Salarié ou ex-salarié du bâtiment**
- Demandeur d'emploi.
- Chef d'entreprise
- Architectes.

Plus largement **toutes personnes** salariées ou en reconversion professionnelle justifiant des pré-requis et **désireuse d'apprendre le métier.**

### Fiche formation

- **Référence** : TDI-MET
- **Durée** : 1 jour
- **Formateur** : Professionnel

### Moyens pédagogiques et techniques

-  Salle de réunion.
-  Vidéoprojecteur.
-  Support de cours papier de qualité
-  Etudes de cas concrets
-  Exercices pratiques

### Pré-requis obligatoires :

Afin d'assister à cette formation vous devrez justifier :

-  Aucun pré-requis ni aucune formation n'est nécessaire



### Avantages du centre

-  Session limitée en nombre par souci de qualité de prestation
-  Qualification des formateurs (ingénieurs du bâtiment)
-  Disponibilité des formateurs après la formation
-  Prise en charge des dossiers de financement
-  Petit déjeuner et café d'accueil



### Session de formation :

Session pour l'année 2013 :

-  Janvier
-  Mars
-  Mai
-  Juillet
-  Septembre
-  Novembre

Nous vous invitons à nous contacter pour plus de renseignements sur le calendrier définitif